

**Volet B**

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège - division Namur

Réservé
au
Moniteur
belge



08 DEC. 2025

Greffe

N° d'entreprise : **0435 938 487**

Nom

(en entier) : **GESTION DE VILLERS-LEZ-HEEST**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **rue de Namur Perwez 51 - 5080 Villers-Lez-Heest**

Objet de l'acte : Renouvellement de mandats

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 août 2025

L'assemblée prend acte des mandats de tous les administrateurs qui sont arrivés à expiration à la présente AG. L'assemblée à l'unanimité décide de reconduire les mandats d'administrateurs de Mesdames Catherine de Pitteurs, Elisabeth von Merveldt et de Monsieur Jean-Herman de Pitteurs pour une durée de 6 ans expirant à l'AG 2031. Les mandats des administrateurs seront exercés à titre gratuit sauf décision contraire de l'AG.

Le Conseil d'Administration nouvellement reconstitué et ici présent, décide à l'unanimité d'appeler Jean-Herman de Pitteurs aux fonctions d'administrateur-délégué qui accepte et ce pour une durée de 6 ans expirant à l'AG 2031. Le mandat d'administrateur-délégué sera exercé à titre gratuit sauf décision contraire de l'AG.

Pour extrait conforme,
Jean-Herman de Pitteurs de Budingen
Administrateur-délégué

Déposée en même temps : copie certifiée conforme du procès-verbal du 30 août 2025

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/12/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).